

Crouy-sur-Ourcq

## Les habitants font barrage à la nouvelle antenne-relais

**A** PRÈS Bouygues Télécom, c'est désormais SFR qui a maille à partir avec les habitants de Crouy-sur-Ourcq. Hier matin, une quinzaine de personnes ont empêché l'installation d'une deuxième antenne-relais dans le village, après celle installée fin 2005 par

Bouygues Télécom. « Vers 8 heures, un voisin nous a prévenus qu'un camion-grue remontait le village en direction de la Commanderie. Du coup, on est tous sortis pour garer nos voitures dans le chemin et empêcher le camion d'accéder au site », explique un membre du collectif qui se bat depuis des mois pour obtenir de la mairie le déplacement de l'antenne en dehors du village.

**« Plusieurs milliers d'euros de préjudice » pour SFR**

La gendarmerie et la police municipale étaient présentes pour éviter tout risque de débordements. Elles n'ont pas eu à s'interposer, même si

le ton est monté entre le maire, Michel Fouchault, et ses administrés. Ces derniers souhaitent voir inscrit



**CROUY-SUR-OURCQ, CHEMIN DE LA COMMANDERIE, HIER.** La mobilisation du collectif de riverains a empêché l'opérateur SFR d'installer son antenne-relais à côté du pylône-arbre de Bouygues Télécom. (LP/V.S.)

dans le contrat signé avec les opérateurs le seuil de 0,6 volt par mètre défendu par un certain nombre de scientifiques inquiets des effets des rayonnements électromagnétiques sur la santé. « Aujourd'hui, ils (NDLR : SFR et Bouygues) ont toutes les autorisations. Je n'ai aucun élément pour les affronter. La commune réalisera des mesures contradictoires et inopinées à sa charge », promet l'élu.

L'installation de l'antenne a été reportée à un autre jour par SFR, qui chiffre son préjudice à « plusieurs milliers d'euros, voire dizaines de milliers d'euros ». « On est quand même dans un Etat de droit ! » s'indigne Pascal Pouillet, le directeur des relations régionales de SFR. L'opérateur « se réserve la possibilité de se retourner contre ceux qui bloquent l'installation de l'antenne, même si ce n'est pas le but du jeu. C'est la responsabilité individuelle de ces gens-là qui est engagée puisqu'ils sont réunis au sein d'un collectif et pas d'une association », prévient-il.

VICTOR SANTOS